

## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

22 juillet 2020

### Incendie du 6 juillet au bâtiment 2 de la Venerie

Le 6 juillet au soir, j'ai été appelé vers 22h30 pour un incendie dans un immeuble appartenant à Logemloiret, bailleur social. Arrivé sur place, environ 150 personnes, habitants et voisins du quartier étaient dans la rue. Les services du SDIS et la police nationale ont établi rapidement un état des familles à reloger, un certain nombre ayant trouvé une solution familiale ou amicale. D'autres étaient absents et deux appartements étaient inoccupés.

J'ai donc contacté l'hôtel IBIS qui disposait de suffisamment de chambres pour héberger ces familles avec enfants pour certaines. Vers 2h du matin tout était terminé et la société de gardiennage ASC venait assurer la sécurité des lieux après que les responsables d'astreinte techniques de la ville aient sécurisé les lieux et transporté les familles avec les minibus de la ville de Montargis.

Le lendemain le directeur de Logemloiret a repris ce dossier en main afin de pouvoir attribuer rapidement des logements à toutes ces familles, dont 3 avaient donné congé.

La commission d'attribution de logement de Logemloiret (à laquelle siège la ville) du 16 juillet a attribué 6 logements

À ce jour, 37 propositions ont été faites aux 17 familles, dont 11 ont été concrétisées et 6 en cours d'acceptation.

Une a été mutée chez Valloire, une personne restera chez sa fille, une autre famille a quitté Montargis, une famille est injoignable et une famille n'a pas de proposition de Logemloiret, suite à un différend locatif important.

Aucune situation n'est restée sans réponse, les possibilités avec les autres bailleurs (Valloire Habitat et 3F) sont étudiées et suivies par mon cabinet.



Benoît DIGEON  
Maire de Montargis